Archives de sciences sociales des religions

131-132 | juillet - décembre 2005
Varia

Hikaru Suzuki, éd., *The Price of Death – The Funeral Industry in Contemporary Japan*

Stanford, Stanford University Press, 2000, 266 p.

Fabienne Duteil-Ogata

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/assr/3228
DOI : 10.4000/assr.3228
ISSN : 1777-5825

Éditeur
Éditions de l'EHESS

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2005
Pagination : 215-311
ISBN : 2-7132-2045-9
ISSN : 0335-5985

Référence électronique
Fabienne Duteil-Ogata, « Hikaru Suzuki, éd., *The Price of Death – The Funeral Industry in Contemporary Japan* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 131-132 | juillet - décembre 2005, document 132-65, mis en ligne le 21 février 2006, consulté le 21 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/assr/3228 ; DOI : https://doi.org/10.4000/assr.3228

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Hikaru Suzuki, éd., *The Price of Death – The Funeral Industry in Contemporary Japan*

Stanford, Stanford University Press, 2000, 266 p.

Fabienne Duteil-Ogata

1 Saluons cet ouvrage qui examine un trait important des pratiques religieuses actuelles des Japonais, la prise en charge des funérailles par des sociétés privées spécialisées. Comme il existe des agences de voyage qui organisent des séjours à l'étranger, il existe des sociétés privées qui organisent les funérailles. La même rigueur est de mise, tout doit être prévu, rien n'est laissé à l'improvisation, le client est toutefois libre de choisir entre les différents services proposés, du bas de gamme au plus sophistiqué. Le Japon, pays de services s'il en est, a su créer ce nouveau marché qui, à l'origine, relevait de la solidarité communautaire et familiale. Les conditions de vie actuelles ont profondément modifié les pratiques funéraires. L'exiguïté des logements urbains ne permet plus de réunir chez soi la famille, les collègues et amis du défunt. L'emploi salarié ne donne guère la possibilité de consacrer beaucoup de temps à effectuer soi-même tous les préparatifs nécessaires à la bonne réalisation des funérailles (repas, installation de l'autel provisoire, etc.). Aussi, les sociétés de services spécialisées dans l'organisation logistique des funérailles sont devenues indispensables. L'auteur présente ici une ethnographie minutieuse de l'une de ces sociétés.

2 Le premier chapitre examine la littérature anthropologique sur les rituels funéraires depuis les travaux de Hertz et de Van Gennep en passant par ceux de Goody, de Bloch ou encore ceux de Watson. Cette mise en perspective des différentes approches anthropologiques permet à l'auteur de replacer les rites funéraires japonais dans un cadre plus général et non pas, comme c'est généralement le cas, dans une spécificité toute nipponne.

3 Le deuxième chapitre intitulé « Japanese Funeral Traditions » rappelle dans un premier temps les différents rituels nécessaires pour que le défunt devienne un ancêtre pacifié et protecteur. L'auteur mentionne également l'historique de ces industries funéraires

qui, pour les premières, débutent leur activité au début Meiji lorsque le Japon devient un pays industrialisé qui, peu à peu, se démocratise. De sociétés de services funéraires à l'origine coopératives, elles deviennent, pour beaucoup d'entre elles après-guerre, de véritables entreprises commerciales.

4 Dès le troisième chapitre, le lecteur entre de plain-pied dans la société de services spécialisée dans les funérailles étudiée par l'auteur et suit pas à pas le déroulement des préparatifs et des premiers rituels pris en charge par la société. Rien n'est laissé de côté, et le lecteur pourra notamment apprécier combien coûte à une famille ces premiers services et combien celle-ci perçoit de yens (don d'encens) des visiteurs venus rendre un dernier hommage au défunt. L'auteur conclut que le traitement ainsi administré au mort tend à exprimer la négation de la mort, comme si la notion même d'impureté était évacuée des discours et des pratiques (aussi bien du côté de la société que des clients) alors que, traditionnellement, cette notion était centrale.

5 Le chapitre quatre montre avec réalisme que les sociétés spécialisées dans les funérailles doivent prendre, de plus en plus, en considération le caractère unique de chaque individualité, et qu'après avoir standardisé les pratiques elles sont obligées, pour s'adapter à la demande de la clientèle, de personnaliser leurs services.

6 L'auteur étudie ensuite le personnel de cette société, les différents emplois et la hiérarchie, les distinctions entre emplois des hommes et des femmes, entre emplois à temps complet ou à temps partiel. Il ressort des interviews du personnel une retenue des émotions qui est la marque de leur professionnalisme et leur fierté. L'auteur rappelle que cette négation de la mort est également perceptible dans le discours du personnel : seules les personnes en contact avec le corps du défunt semblent atteintes par l'impureté conférée au corps mort.

7 Le chapitre suivant met en scène d'autres professionnels des rites funéraires n'appartenant pas à la société étudiée par l'auteur, ce qui lui permet de constater, là encore, une stricte hiérarchie et un leitmotiv : « assister la famille en créant un souvenir agréable du mort, transformer le corps en cendres et permettre à la famille de renforcer le lien social ».

8 Le dernier chapitre montre comment l'entreprise commerciale, qui jusque-là faisait appel à une société spécialisée pour le traitement de la cérémonie du bain, a, en 1994, décidé de lancer une vaste campagne de marketing sur cette pratique. Le bain du mort passe alors d'un statut de pratique archaïque pour éliminer la pollution à une pratique du bien-être de la personne défunte (perçue comme encore vivante).

9 L'auteur conclut avec les modifications engendrées par les nouvelles pratiques des entreprises commerciales spécialisées et rappelle qu'une dynamique basée sur un ajustement entre l'offre et la demande peut, également, être créatrice de cohésion sociale et culturelle.